

Du 16 décembre 2024

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL  
CANTON DE TAVERNY

**OBJET**  
**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAF POUR L'OUVERTURE D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Jeanine PELAMOURGUES  
Messieurs Marc REMOND, Mouloud ANIBA et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :  
Monsieur David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS  
Invitée: Madame Maud SAID - Assistante administrative

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles ;

**Vu** l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caisse d'Allocations Familiales ;

**Vu** la circulaire CNAF n°2016-005 du 16 mars 2016 relative à l'animation de la Vie sociale ;

**Vu** la demande d'agrément EVS entre la CAF et le CCAS de Beauchamp ;

**Vu** la convention de partenariat avec la CAF ;

**Considérant** la volonté politique de la Ville de soutenir et de déployer l'animation socioculturelle ;

**Considérant** le projet de convention permettant l'obtention de l'agrément de préfiguration du 01/07/2024 au 31/12/2025 en vue de la rédaction d'un projet social et l'approfondissement du projet organisationnel ;

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, autorise madame la Présidente, à signer la convention de partenariat avec la CAF.**

**Votes pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 16 décembre 2024



Le Maire,  
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le 23/12/2024

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 11 décembre 2024

Et que le nombre des membres en exercice est de : **11**